

Un terrain « du proche ». Le militantisme et la recherche à l'épreuve de l'occupation d'une université

A 'fieldwork of closeness': activism and research challenged during the occupation of a university

Xavier Dunezat, Anne-Cécile Hoyez et Pascal Jarno



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cdg/7773>

DOI : [10.4000/cdg.7773](https://doi.org/10.4000/cdg.7773)

ISSN : 2107-7266

Éditeur

UMR 245 - CESSMA

Référence électronique

Xavier Dunezat, Anne-Cécile Hoyez et Pascal Jarno, « Un terrain « du proche ». Le militantisme et la recherche à l'épreuve de l'occupation d'une université », *Carnets de géographes* [En ligne], 16 | 2022, mis en ligne le 08 novembre 2022, consulté le 14 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/7773> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.7773>

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Un terrain « du proche ». Le militantisme et la recherche à l'épreuve de l'occupation d'une université

A 'fieldwork of closeness': activism and research challenged during the occupation of a university

Xavier Dunezat, Anne-Cécile Hoyez et Pascal Jarno

- 1 Le 3 octobre 2018, des militant.e.s et des « migrant.e.s »¹ sans logement investissent une université de l'Ouest de la France et s'installent pour deux semaines dans des salles de cours. Cette occupation a bousculé les repères et les routines des deux auteurs et de l'autrice de cet article qui ont dû faire avec, *in situ*, plusieurs casquettes et postures : « chercheuse », « militant », « enseignant », « médecin ». Nous proposons donc de faire un retour réflexif sur une expérience de recherche ethnographique et de militantisme qui a « convoqué » et « mélangé » plusieurs mondes sociaux dans un espace concis et de proximité, puisque cette université représente le lieu de travail de la co-autrice de cet article et a représenté le lieu d'occupation militant des deux co-auteurs.
- 2 Le contexte est le suivant : en septembre-octobre 2018, un collectif local « de soutien aux personnes sans papiers » (nommé « le Collectif » *infra*) organise pendant plusieurs semaines des occupations de lieux publics pour faire réagir les autorités décisionnaires sur la situation de non-logement dans laquelle se trouvent plusieurs dizaines de « migrant.e.s » identifié.e.s comme demandeur.se.s d'asile, débouté.e.s de l'asile, dubliné.e.s², sans-papiers, réfugié.e.s³. L'occupation de l'université s'inscrit dans cette série d'actions en étant pensée, par le Collectif, comme le point d'orgue et le point final de sa campagne. Ces événements bénéficient d'une intense couverture médiatique locale et sont suivis par des chercheur.se.s en géographie sociale au titre de leurs thématiques de recherche. Les deux parties (chercheur.se.s et certain.e.s militant.e.s) partagent des habitudes de travail depuis plusieurs années, dans une situation d'interaction pouvant être décrite comme quasi-routinière. Mais l'occupation de

l'université par le Collectif s'inscrit dans la même temporalité que l'annonce d'un « blocage étudiant » en lien avec la lutte contre le projet de loi ORE⁴ et la mise en place de la plateforme PARCOURSUP. Ces deux actions sont *a priori* sans lien : elles n'ont pas été coordonnées et ne cherchent pas la « convergence des luttes ». Mais, *in fine*, les affinités et/ou inimitiés militantes, à l'échelle locale, vont les amener à se rencontrer *dans et par* l'espace de l'occupation tandis que les pratiques ordinaires de la recherche et du militantisme vont y être bousculées.

- 3 Si cet article participe de la sociologie des mouvements sociaux en général et de l'ethnographie des mobilisations en particulier, il privilégie deux préoccupations – spatiale et réflexive – qu'il entend ici articuler. En effet, divers travaux de géographie sociale plaident pour une attention plus systématisée à la « dimension spatiale » des mobilisations et de leurs répertoires d'action (Ripoll, 2005 ; 2008 ; Pailloux et Ripoll, 2019) ainsi qu'à la « politisation du proche » (Dechézelles et Olive, 2019). L'occupation d'une université se traduit par des « formes de coprésence » et de « détournement de l'espace » qui sont pleinement sociales (Ripoll, 2008 : 84). Plus qu'une démonstration par la maîtrise de « la Rue », l'occupation d'une université incarne ces « autres types d'actions qui n'exigent pas tant le nombre que des compétences stratégiques pour faire avec les structurations matérielles, juridiques et symboliques de l'espace "sensible" : transformer ces contraintes en ressources pour obtenir ce que l'on veut » (Ibid. : 91-92, souligné par l'auteur). L'université occupée, en tant qu'espace de formation et de travail, a ainsi été perturbée dans ses missions pour devenir un lieu de revendication de logements mais, *de facto*, elle a aussi fait *co(-)habiter*, dans tous les sens du terme, des « militant.e.s » et des « sans-papiers », des « militant.e.s de la cause des sans-papiers » et des « militant.e.s d'autres causes », des « militant.e.s » et des « étudiant.e.s » ou des « personnels »... ainsi que la « chercheuse » et les deux « militants » qui co-écrivent cet article. Ce sont alors les effets de cette occupation et de cette coprésence qui ont interpellé notre regard, dans le sillage d'autres travaux axés par exemple sur « l'intersection entre lieu de vie » et « lieu de militantisme » à partir du cas des squats parisiens en faveur des sans-papiers (Le Bars, 2020 : 71). Il s'agit notamment d'interroger « les mondes familiers comme espaces de critique sociale et de revendication politique » (Dechézelles et Olive, 2019 : 9-32), y compris lorsque les mobilisations ne visent pas nécessairement à défendre l'espace investi mais à s'en servir. Comme nous allons le voir, une université occupée n'est pas un décor de lutte mais un outil de « politisation du proche »⁵ et un espace de mobilisation aux effets ambivalents, voire contradictoires : (1) dans ses rapports avec l'État, l'occupation renforce la lutte mais, simultanément, elle la fragilise en actualisant des tensions latentes au sein du milieu militant ; (2) dans ses rapports avec le travail de recherche, l'occupation offre une unité de lieu favorable à l'objectif ethnographique mais, simultanément, elle confronte l'ethnographe à une relation sociale intense avec ses enquêté.e.s, qui peut être déstabilisatrice et nécessite un travail réflexif.
- 4 En effet, contre les illusions de la neutralisation de la situation d'enquête, le travail réflexif – en tant qu'« auto-analyse » (Weber, 1990) ou « socioanalyse » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2005) – est enfin devenu un détour obligé en sciences humaines et sociales, notamment dans la recherche ethnographique, parce que la relation d'enquête est d'abord une « relation sociale » qui ne peut que produire des effets sur « les données d'enquête » et leur supposée indépendance (Papinot, 2014 : 122-130). De plus, les conditions de recueil des données, y compris dans ce qu'elles impliquent sur le plan émotionnel pour les chercheur.se.s, sont un enjeu de connaissance à travailler

(Fernandez et al. 2008). Le travail réflexif vise alors à ne plus taire « les qualités » des chercheur.se.s sur le terrain (Naudier et Simonet, 2011) et l'« épreuve éthique » que représente toujours l'objet étudié (Morelle et Ripoll, 2009). Les bévues, l'inconfort ethnographique, les visions construites du « bien » et du « mal », les réactions hétérogènes des enquêté.e.s... sont autant d'« incidents productifs [...] consubstantiels à l'expérience même de la démarche de recherche » (Papinot, 2014 : 229). C'est pourquoi l'enjeu devient plutôt de respecter un *impératif de scientificité sous contrainte* en donnant à voir les conditions réelles de production des données car les « ficelles du métier » (Becker, 2002) ne doivent plus cacher le « détour par les cuisines » (Avanza et al., 2015), notamment sur des terrains militants où l'empathie pour la cause et « l'implication des chercheurs dans les lieux et situations où se fabrique l'action collective » (Dechézelles et Olive, 2019 : 16) ne les protègent pas de réactions hostiles de la part des enquêté.e.s (Bouillon, 2009 : 221-232). L'originalité du retour réflexif proposé ici provient alors du fait que l'investissement de l'espace universitaire pour l'action militante est venu mettre à l'épreuve autant nos logiques militantes que nos pratiques de recherche « à chaud ».

- 5 Aussi, cet article organise la restitution de notre expérience en trois parties. D'abord, nous mettons en perspective les éléments de contexte qui ont conduit à l'occupation de l'université, sans négliger les ressorts biographiques et méthodologiques du travail collectif d'écriture mené ici. Nous détaillons ensuite les liens entre espaces de l'occupation et pratiques militantes, en illustrant comment l'université occupée est devenue un « terrain du proche » déstabilisant les rapports de luttes, de dominations et de négociations pour les membres du Collectif. Enfin, nous revenons sur la façon dont l'université occupée – comme « terrain du proche » cette fois sensible et familier dans le cadre des routines professionnelles – est venue mettre à l'épreuve la posture de recherche, ce qui a eu un double effet : la chercheuse a été confrontée à une nouvelle forme de « travail moral » face à l'urgence militante et elle a dû adapter son mode de recueil des données. Finalement, ce travail réflexif montre combien l'occupation défait les routines militantes et les pratiques de recherche, en contraignant leurs interactions à un nouveau type de cadrage.

L'espace de l'université dans la lutte du Collectif pour le logement : la logique militante de « l'occupation-amie »

- 6 Après avoir présenté l'origine et la composition du Collectif, nous renseignons l'histoire locale des actions menées sur la question du logement avant de détailler la campagne qui a abouti à l'occupation de l'université et son issue.

L'irruption du Collectif dans le paysage militant local

- 7 Même si les luttes de sans-papiers (s)ont une vieille histoire (Siméant, 1998 ; Migrations Société, 2006), le « mouvement des sans-papiers » est identifié depuis la fin des années 1990 comme l'un des morceaux du renouveau de la conflictualité sociale (Sommier, 2003 : 35-129). Avec les mouvements de sans-emploi ou de sans-logis, il fait partie de la nébuleuse des « mouvements de sans »⁶ (Mouchard, 2002 ; Crettiez et Sommier, 2002 : 277-353 ; Boumaza et Hammam, 2007) qui a marqué le paysage militant français par son

répertoire d'actions – axé notamment sur l'occupation, le squat, la mise en visibilité de la souffrance sociale – et par la coexistence dans la lutte de « soutiens », appelé.e.s parfois « entrepreneurs de protestation » ou « militants par conscience », et de « bénéficiaires » de l'action collective (Pierru, 2020). Dans le cas des mobilisations dites de sans-papiers, ce sont les occupations d'églises et les grèves de la faim qui constituent deux modes d'actions identificatoires tandis que la présence, voire le rôle moteur, des « soutiens » sont aussi documentés (Siméant, 1998 ; Le Bars, 2020). Si les mobilisations ont souvent démarré dans la région parisienne, elles s'étendent aussi à d'autres capitales européennes, à d'autres villes françaises (Aguilera, 2017 ; Babels, 2018), voire aux campagnes, notamment à mesure que les politiques migratoires ont cherché à « mieux répartir » les demandes d'asile via la décentralisation de l'hébergement dans les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (Berthomière et al., 2020 ; Gardesse et Lelévrier, 2020). Enfin, depuis les années 1990, les luttes pour le logement à travers les squats (Coutant, 2000 ; Bouillon, 2009 ; Péchu, 2010) accueillent de plus en plus de personnes étrangères, « avec » ou « sans-papiers »⁷.

- 8 C'est dans ce contexte national de lutte au long cours que le Collectif a été créé en décembre 2001, dans une grande ville de l'Ouest de la France, par des militant.e.s de nationalité française, issu.e.s des milieux libertaires et/ou féministes, qui participaient déjà à une permanence juridique locale initiée en 1997. Sans affiliation partisane ou syndicale, ces militant.e.s sont cependant habitué.e.s à participer activement à des mouvements sociaux. C'est la déclinaison locale du « mouvement des chômeurs » de 1997-1998 (Cohen et Dunezat, 2018) qui a plus particulièrement servi d'espace de rencontre et d'apprentissage de l'occupation comme moyen d'action privilégié. Pour ces militant.e.s, l'occupation incarne simultanément une « radicalité de compensation » et une « radicalité de mobilisation » en termes numériques (Ripoll, 2008 : 93) : il s'agit bien de *faire avec* (peu de monde) en même temps que de *faire venir* (du monde). Après sa création, le Collectif se réunit pendant plusieurs mois dans un squat politique. En avril 2002, alors qu'un sans-papiers kurde vient d'être arrêté et placé en rétention pour être expulsé, le Collectif organise des actions de « blocage » de la préfecture et parvient à recruter plusieurs dizaines de personnes, majoritairement étudiantes, en « profitant » de l'entre-deux-tours des élections présidentielles de 2002 pour investir les assemblées générales et proclamer que lutter contre Le Pen, c'est empêcher les expulsions de sans-papiers et donc l'expulsion du sans-papiers kurde. La mobilisation est un succès et le Collectif enchaîne sur une occupation continue pendant trois jours et trois nuits d'un bâtiment associatif situé en plein centre-ville, propriété de la mairie socialiste. Cette occupation aboutit à la proposition, faite par la direction du lieu occupé, d'accueillir gratuitement ses assemblées générales hebdomadaires. Ainsi, depuis septembre 2002, le Collectif, qui réunit ce qu'il appelle des « soutiens »⁸ et des « sans-papiers »⁹, alterne entre mobilisation de basse intensité (avec une AG et une action par semaine en moyenne, sauf l'été) et mobilisation de haute intensité (qui dure entre une semaine et un mois avec une AG et une action par jour en moyenne, notamment lors des occupations en continu). Depuis le début, la composition sociale et le poids numérique du Collectif ont varié¹⁰ mais, en prenant en compte les réseaux sociaux de proximité mobilisables, il attire 10-15 personnes lors des actions « secrètes », 15-30 personnes lors des assemblées générales routinières et 300-1000 personnes lors des manifestations « locales » ou « régionales » en faveur des sans-papiers (une tous les deux ans).

- 9 En termes de fonctionnement, le Collectif se définit comme un « collectif d'individu.e.s » et n'est pas une association, c'est-à-dire qu'il n'est pas déclaré en préfecture. Il prend ses décisions « au consensus », en assemblée générale ouverte à tous et toutes, et il refuse de faire partie des réseaux inter-organisationnels formalisés. Sur un plan idéologique, la création du Collectif a été conçue comme un moyen de sortir la question des « sans-papiers » des seules salles de permanence juridique. Cependant, depuis 2001, le Collectif et la permanence juridique coexistent et travaillent ensemble, celle-ci étant toujours pensée comme la porte d'entrée des « sans-papiers » dans la lutte. Enfin, le Collectif adhère au principe d'auto-organisation des sans-papiers, en ce sens qu'il s'affiche comme solidaire des luttes autonomes de sans-papiers, mais les rapports de domination en son sein ont toujours entravé la réalisation de ce principe (Charasse, 2013). Ainsi, depuis 2001, si le Collectif réunit une moyenne de 25 participant.e.s à ses assemblées générales hebdomadaires, un quart à un tiers sont sans-papiers et, si l'argument du risque spécifique d'expulsion pour les sans-papiers est régulièrement convoqué dans les interactions militantes locales, le Collectif assume une logique de participation commune des « soutiens » et « sans-papiers » dans tous les types d'actions au nom du droit de lutter des opprimé.e.s¹¹.

Les luttes pour le logement dans l'histoire du Collectif : l'invention de « l'occupation-amie » et la première expérience de l'université occupée

- 10 Depuis sa création, le Collectif revendique l'égalité entre « français » et « étrangers », avec ou sans papiers, dans l'accès au logement et ses actions sont a priori ouvertes à toute personne à la rue mais elles ne sont rejointes que par des « sans-papiers ». Les premières occupations du Collectif axées sur la question du logement débutent en 2003 et visent notamment la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) lorsque des critères commencent à surgir pour sélectionner les personnes hébergées¹². Ces actions ponctuelles de quelques heures aboutissent le plus souvent à l'obtention d'hébergements au cas par cas et pour quelques nuits. En mai 2004, face au blocage des autorités qui recourent à la force publique lorsque des actions ponctuelles ont lieu, une première occupation continue (24 heures sur 24) est lancée sur la question du logement et c'est la même université que celle occupée en 2018 qui devient le site de l'inauguration de ce mode d'action pour une dizaine de sans-papiers sans enfant à la rue. L'université représente un espace militant du proche à double titre : (1) les étudiant.e.s de cette université sont fortement représenté.e.s dans le Collectif et (2) la réputation de ce site universitaire – considéré depuis les années 1970, à l'échelle nationale, comme l'un des « points chauds » de la résistance étudiante – laisse espérer un fort soutien militant sur le lieu même de l'occupation¹³. Cependant, malgré quelques résultats, l'occupation ne parvient pas à régler toutes les situations et s'enlise. Au bout de deux mois, la direction de l'université – aux motifs de l'hygiène et de la continuité du service public d'éducation – saisit le tribunal pour faire évacuer les occupant.e.s qui, menacé.e.s d'une sanction financière lourde (astreinte), quittent les lieux le 19 juillet 2004. Les personnes à la rue sont hébergées dans un camping par la DDASS.
- 11 Les années suivantes sont marquées par plusieurs actions-logement au cas par cas et voient l'émergence du concept militant d'« occupation-amie » que le Collectif a inventé pour nommer ces occupations de lieux publics qui ne sont pas responsables

directement de l'hébergement (maisons de quartier, centres sociaux, syndicats...) mais qui servent de lieux d'action lorsque les « occupations-ennemies » (préfecture, DDASS, etc.) deviennent inefficaces ou sont réprimées. En 2008, sous l'effet conjugué de la régionalisation de l'asile¹⁴, de la baisse des moyens budgétaires, du durcissement des critères pour l'inclusion des ayants-droits, de l'arrivée à maturité des lois restrictives sur l'immigration des années 2003-2006, le nombre de sans-papiers à la rue augmente. Entre le printemps et l'hiver 2009, pendant plusieurs semaines, de nombreuses « occupations-amies » sont lancées¹⁵ pour une quarantaine de personnes à la rue et elles recrutent de nouveaux militant.e.s, notamment des hommes plus âgés et d'origine sociale plus défavorisée que la moyenne des « soutiens » du Collectif. L'occupation-amie prend alors la forme d'occupations 24h/24 et elle est annoncée publiquement comme ayant un triple objectif : (1) mettre à l'abri dans le lieu occupé les « personnes à la rue », (2) les inciter de manière plus ou moins contraignante à participer à la lutte pour le logement via les assemblées générales quotidiennes de gestion de l'occupation, (3) convaincre les responsables du lieu occupé de faire pression sur les autorités pour obtenir des hébergements. Lors de l'été 2009, les occupations sont interrompues pour cause de vacances estivales, ce qui provoque une conflictualité forte entre anciens et nouveaux militant.e.s mobilisé.e.s : c'est dans ce contexte que s'officialise la mise en place d'un DAL35 (Droit au logement), créé par les « nouvelles recrues » qui vivent mal la remise à la rue des personnes qui n'ont pu être hébergées et reprochent aux « ancien.ne.s » le fait d'être parti.e.s en vacances avant d'avoir abouti à l'hébergement de tous et toutes. La conflictualité perdurera plusieurs années. Cependant, une scission, au sein du DAL35 mais aussi entre le DAL35 et le DAL national sur la question de la « priorisation » ou non des actions à destination des « migrants », aboutira en 2010 à la naissance d'une association locale (UTUD – Un Toit c'est Un Droit). Cette dernière mène des actions spécialisées dans l'hébergement des migrant.e.s, en privilégiant l'ouverture de squats plus ou moins imposants en nombre de personnes hébergées.

- 12 Entre 2010 et 2018, le Collectif met alors en sommeil ses « occupations-amies » 24h/24, laissant au DAL35 et/ou à UTUD l'ouverture mais aussi l'organisation des squats pour les migrant.e.s sans logement. Les relations inter-organisations finissent par se pacifier. En effet, durant cette période, le Collectif alterne entre distance critique par rapport aux actions de type « squats » (accusés de cacher la misère, de dépolitiser la lutte et de susciter un travail militant orienté sur « l'humanitaire ») et participation à la lutte sur le logement. En 2014, il engage une longue campagne politique d'occupations ponctuelles visant la mairie pour réclamer *a minima* un centre d'« hébergement municipal inconditionnel » ouvert 24h/24 et toute l'année. Sous l'effet de la pression tous azimuts (Collectif, UTUD, DAL, médiatisation, élu.e.s vert.e.s...), la mairie socialiste prend l'engagement de « zéro enfant à la rue » sur son territoire.

Le cycle d'occupations de septembre-octobre 2018 et le retour à l'université

- 13 Durant l'été 2018, la mise à la rue de nombreuses personnes migrantes, y compris des familles avec enfants, rend la situation de plus en plus tendue entre les militant.e.s locaux, la préfecture et la mairie. Les réseaux d'hébergement solidaire sont débordés et des migrant.e.s campent dans un parc municipal. Une campagne d'« occupations-amies » est alors lancée le 12 septembre 2018 par le Collectif. Un Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) est investi et, malgré les réticences de la direction, le

personnel salarié se mobilise pour rendre l'occupation vivable. Plusieurs militant.e.s d'autres organisations participent à la lutte. La première nuit au CRIJ abrite une soixantaine de personnes dont une vingtaine d'enfants. Les situations juridiques sont des plus diverses et le resteront, entre personnes « en fuite » car dublinées, personnes en demande d'asile, personnes déboutées sans statut administratif et personnes ayant obtenu le statut de « réfugié ». La sur-représentation des personnes géorgiennes ou albanaises est forte, ces deux nationalités faisant l'objet d'un fort différentialisme migratoire en matière d'accueil de la part des autorités sous prétexte d'un faible taux d'accès à l'asile¹⁶. Dès le lendemain, sous la pression de la direction du lieu occupé et dans un contexte d'intense médiatisation locale, la mairie accepte d'ouvrir un gymnase pour mettre à l'abri toutes les familles avec enfant, le temps de leur trouver un hébergement. Mais elle refuse de s'occuper des célibataires et couples sans enfant, renvoyant leur situation à la seule responsabilité de l'État.

- 14 De ce fait, à partir de là, les « occupations-amies » se succèdent et leur déroulement est assez identique : (1) le Collectif et les personnes à la rue investissent par surprise une cible présumée amie avec banderoles et matelas ; (2) le lieu investi accepte le principe de l'« occupation-amie » en relayant les revendications auprès des pouvoirs publics mais négocie les conditions et la durée de l'action ; (3) le Collectif tient ses engagements et évacue spontanément pour aller occuper un autre lieu. Seront ainsi successivement occupés le Centre Régional d'Information Jeunesse (3 nuits), le syndicat enseignant de la FSU (2 nuits), un théâtre (3 nuits), la Maison de la Consommation et de l'Environnement (4 nuits), une propriété de l'Église Catholique (7 nuits), une MJC (2 nuits). Compte tenu de la médiatisation, chaque lieu occupé n'est pas surpris par l'irruption du Collectif et l'accueille avec bienveillance, voire solidarité, tout en jouant le rôle qui lui est prescrit en termes d'intermédiaire avec les autorités de l'État¹⁷.
- 15 C'est dans ce contexte, fort de nouvelles recrues, et sur fond d'épuisement des militant.e.s du Collectif¹⁸, que la décision est prise d'occuper l'université. Cette nouvelle « occupation-amie » poursuivait plusieurs objectifs simultanés : rebondir médiatiquement, susciter un élan de solidarité universitaire (chez les étudiant-e-s et personnels) facilitant la gestion de l'occupation et la politisation de la lutte, utiliser la direction de l'université pour relancer la pression sur les autorités de l'État, jeter les dernières forces du Collectif dans un « gros coup » avant de se résoudre à remettre à la rue les personnes sans solution, escompter la constitution d'une force militante pour prendre le relais du Collectif via une autre forme d'action. Sur le plan des liens avec l'université, il se murmurait que la direction était « de gauche » et le cadre « occupation-amie » faisait donc sens. Cependant, à l'inverse de 2004, les étudiant.e.s politisé.e.s de l'université ont une réputation qui interfère de manière ambivalente avec la posture du Collectif. D'un côté, au long cours, il existe localement des processus d'interpénétration et des réseaux d'interconnaissance entre le Collectif et les diverses tendances politisées très représentées dans cette université. En effet, depuis sa création, le Collectif a toujours été à la fois un espace d'investissement, voire de socialisation politique, pour des « militant.e.s libertaires »¹⁹ et un espace de conflit intense avec ces dernier.e.s, conflit débouchant quasi-systématiquement sur leur désengagement plus ou moins rapide. D'un autre côté, le Collectif est accusé d'être « mou du cul » (pour reprendre les mots d'un « étudiant libertaire » lors d'une prise de parole en AG) et plusieurs de ses membres sont connu.e.s pour des prises de position publiques contre certaines méthodes politiques « libertaires » durant les actions.

Sachant cela, le Collectif appréhende quelque peu la bonne maîtrise de l'occupation, même si la population des « sans-papiers » ou des « migrant.e.s » bénéficie, au sein des « militant.e.s libertaires », d'une forme de protection collective et consensuelle, car on craint des risques d'arrestation en cas d'expulsion incontrôlée des lieux occupés.

- 16 Ainsi, le mercredi 3 octobre à 15 h, au nom du Collectif, une dizaine de « soutiens » et une trentaine de personnes à la rue investissent un bâtiment central sur le campus, dédié à la vie associative de l'université. La « rumeur » de l'imminence d'une occupation de l'université ayant déjà fait bon chemin, l'action reçoit immédiatement le soutien de plusieurs étudiant.e.s et syndicats étudiants, puis la présidence de l'université vient rapidement à sa rencontre et met à disposition plusieurs salles du rez-de-chaussée du bâtiment principal²⁰. Les conditions d'occupation sont négociées sauf la durée car, cette fois, le Collectif annonce son intention de rester jusqu'à ce que des solutions soient obtenues pour toutes les situations. Si la présidence de l'université accueille avec bienveillance cette « occupation-amie », rassurée par les réseaux d'interconnaissance entre le Collectif et des membres du personnel universitaire, elle manifeste cependant son inquiétude compte tenu de l'imminence d'un blocage étudiant contre la loi ORE et l'outil PARCOURSUP ; blocage auquel elle s'oppose fortement, de même qu'une grande partie des personnels et des étudiant.e.s. Ce contexte de politisation du lieu, entre « occupation-amie » et « blocage étudiant », laisse envisager de nombreux scénarii possibles. D'un côté, des participant.e.s à l'« occupation-amie » craignent qu'une intervention policière soit demandée pour empêcher le « blocage étudiant » et, simultanément, mette en danger les sans-papiers. Des étudiant.e.s favorables au blocage ont alors cherché à rassurer. D'un autre côté, la présidence de l'université se dit davantage préoccupée par la gestion du « blocage étudiant » (qui laisse entrevoir que les dizaines de personnes associées aux réseaux « libertaires » se mobilisent bien au-delà du seul milieu étudiant) que par l'occupation du Collectif qui positionne immédiatement son action comme totalement déconnectée du blocage, au grand dam des étudiant.e.s favorables à la convergence des deux actions.
- 17 Cette nouvelle occupation de l'université par le Collectif durera deux semaines au cours desquelles trois dynamiques vont s'imbriquer. D'abord, la présidence va assumer pleinement le rôle d'intermédiaire avec la Préfecture, comme le souhaitait le Collectif, mais elle finira par manifester son impatience face à la durée de l'occupation et au manque de salles, puis par exiger une date d'évacuation volontaire, mais sans jamais menacer de recours à la force publique malgré les pressions préfectorales. Ensuite, le Collectif retrouve de l'énergie mais l'« occupation-amie » suscite de nouvelles arrivées de personnes à la rue²¹ à gérer et la faible solidarité universitaire (personnels et étudiant.e.s) conduit nombre de « soutiens » à renouer avec pessimisme et épuisement. Enfin, les quelques militant.e.s recruté.e.s grâce à l'occupation, étudiant.e.s ou non et qui participent aux AG quotidiennes, sont identifié.e.s, parfois fantasmé.e.s, comme « radicaux » ou « radicales » par la Présidence (qui incite le Collectif à « faire attention ») ou « libertaires » par les « ancien.ne.s » du Collectif. Cette coprésence attise les tensions latentes sur le fonctionnement du Collectif et sur l'orientation souhaitable de la lutte, dans un contexte où la présidence de l'université a mauvaise image, notamment après le recours aux CRS pour empêcher le « blocage » le 9 octobre 2018. Mais, simultanément, les nouvelles recrues de la cause se proposent pour prendre le relais du Collectif épuisé par six semaines d'occupations. Finalement, le dimanche 14 octobre, une AG valide le principe d'une réquisition d'un bâtiment vide en ville, propriété de la Mairie, et un nouveau groupe se crée (nous l'appellerons ici « le

Nouveau Groupe ») pour lancer cette action. Le Collectif, en tant que groupe constitué, arrête officiellement sa campagne d'occupations et quitte l'université le mercredi 17 octobre. Cependant, plusieurs de ses membres rejoignent le Nouveau Groupe et, le soir même, la réquisition du nouveau lieu commence. En quelques heures, ce sont plus de cent personnes à la rue qui investissent le bâtiment dans un certain désordre qui engendre l'intervention du Collectif afin que les personnes à la rue, notamment celles déjà là dans les « occupations-amies », aient un droit de priorité dans l'accès à ce nouvel « hébergement » et que la répartition soit « équitable » dans les nombreuses pièces du bâtiment. Ce dernier rôle a été à la fois utile au Nouveau Groupe, dans un premier temps débordé, et très mal vécu par les militant.e.s du Collectif – notamment Pascal et Xavier – qui ont eu le sentiment d'avoir profité de leur légitimité auprès des sans-papiers pour se laisser aller à des pratiques autoritaires que, d'ordinaire, elles et ils réprouvent. Cette réquisition a duré un an avant d'être évacuée sous la contrainte judiciaire, tandis que le bâtiment a été transformé, en 2020, en centre d'hébergement « pour les familles » par la mairie.

Encadré méthodologique

En présentant les deux auteurs et l'autrice de cet article pour que soit rendu explicite leur point de vue situé, à la fois durant l'occupation de l'université et dans leur travail réflexif, cet encadré révèle en creux comment les espaces professionnels et militants s'entrelacent et se nourrissent mais aussi se télescopent.

Des mondes sociaux en collusion et en tension

Pascal Jarno se définit comme un « militant-professionnel de santé ». En effet, il est médecin de santé publique et il milite depuis la fin des années 2000 au Collectif, tout en étant aussi bénévole dans un réseau associatif de prise en charge en santé des migrant.e.s. Parfois, des personnes du Collectif l'appellent malicieusement « le doc' » mais cet étiquetage lui déplaît plutôt car cela le fait « sortir du lot » en le renvoyant à une posture professionnelle qu'il ne souhaite pas mettre en avant. Néanmoins, il représente *de facto* pour le Collectif une personne-ressource lorsque des questions médicales interfèrent avec les actions. Un des moteurs de son engagement fut d'ailleurs la lutte contre les tests médicaux, en particulier osseux, pratiqués sur requête judiciaire par des médecins sur les « mineurs isolés étrangers », et visant à confirmer ou non la minorité alléguée par les jeunes. Compte tenu de son identification professionnelle, il se trouve en porte-à-faux durant les actions de terrain qui visent un lieu de soin ou des confrères et refuse d'être présent lors de celles-ci. Il reste toutefois dans l'action en opérant un transfert de savoirs, « outillant » le Collectif d'arguments scientifiques ou éthiques pour mener des échanges et des négociations avec « les médicaux ». Par ailleurs, il est connu pour avoir un « profil militant » dans son milieu professionnel et il mobilise aussi les arguments de source militante dans les discussions politiques avec ses confrères. Il est, en tant que médecin, coordinateur d'une recherche financée par le Ministère de la Santé, impliquant un partenariat entre son service hospitalier, le laboratoire d'Anne-Cécile Hoyez et une association qui gère le circuit de la demande d'asile en Bretagne. Mais le rôle des travailleurs sociaux de cette association est critiqué dans les débats du Collectif, ce qui le place encore en

porte-à-faux. Durant l'occupation de l'université, il sera mis face à son double ancrage : en tant que militant du Collectif, il participera activement aux AG et à l'occupation, et, en tant que médecin, il sera amené à orienter des personnes migrantes « hébergées » vers des services de santé adéquats, certaines situations médicales étant incompatibles avec la présence dans une occupation aux conditions matérielles précaires.

Xavier Dunezat se définit ici comme un « militant-chercheur » mais, au sein du Collectif, il est davantage étiqueté comme « prof » puisqu'il est aussi enseignant de SES en lycée. Il est localement identifié comme un militant de longue date et de différentes causes, parmi lesquelles se démarque son engagement en faveur des sans-papiers. Il a participé, en 2001, à la création du Collectif. Adoptant un mode de participation quasi-continue, il a un rôle central dans l'animation du collectif, ce qui relativise les objectifs de fonctionnement « horizontal » fondés sur la démocratie directe (assemblée générale souveraine et décisionnelle, absence de statuts formalisés parmi les membres du Collectif). Il mène par ailleurs, depuis la fin des années 1990, des recherches sociologiques sur les mobilisations dites de « sans » (chômeurs, sans-papiers). Le Collectif faisant partie de ses terrains, il est aussi très actif dans la production de comptes rendus exhaustifs. Cependant, sur le terrain et même si nombre de « soutiens » du Collectif sont au courant de ses activités de recherche, il s'affiche exclusivement comme « militant » et s'efforce de ne pas être identifié comme « le sociologue » par distance critique vis-à-vis du statut d'« intellectuel » au sein du militantisme (Dunezat, 2011). Durant toute la campagne d'occupations de 2018, il reproduit son rôle actif, notamment dans les processus de négociation avec les directions des lieux occupés – et donc aussi avec la Présidence de l'université – mais il est exposé, en tant que militant, à plusieurs critiques dans différents débats ayant généré des conflictualités avec le milieu « libertaire ».

Anne-Cécile Hoyez se définit comme « chercheuse-sympathisante ». Elle travaille au CNRS dans un laboratoire de l'université occupée et, pour cause d'objet de recherche mais aussi de posture d'engagement scientifique, elle a l'habitude de fréquenter les actions menées sur le logement car elle conduit des recherches depuis plusieurs années sur les mobilisations autour des questions migratoires, notamment dans les domaines du soin et de l'hébergement dans différentes villes en France (dont celle où elle réside). Ces deux domaines occupent également ses engagements citoyens : elle est impliquée dans un réseau associatif de prise en charge en santé des migrant.e.s et apporte, ponctuellement, un soutien matériel aux femmes migrantes et à leurs enfants. Au départ de l'occupation de l'université, elle ressent un certain confort à l'idée d'une action directe sur son lieu de travail. En effet, elle connaît toutes les parties : les « occupant.e.s » (le Collectif et les étudiant.e.s) comme les « occupé.e.s », notamment les personnes de la présidence issues de la même famille syndicale qu'elle ainsi que le président, membre du même laboratoire de recherche qu'elle. Cependant, les émotions qui la traversent lors de ce terrain du proche n'ont jamais été vécues sur les autres lieux de la recherche : l'appréhension de la survenue de violences inter-personnelles, la crainte de voir des personnes se faire arrêter (et de se faire arrêter elle-même), la peur de se voir sanctionnée pour sa présence sur des lieux d'occupation car des collègues la préviennent de pratiques de répression insidieuses dans d'autres

universités. Ces émotions prenant le pas sur les dispositions psychiques à faire de la recherche dans de bonnes conditions, elle a suivi le moment de l'installation de l'occupation puis a pris de la distance les jours suivants.

Une mise au travail collectif à géométrie variable

Les deux auteurs et l'autrice de l'article ont donc d'abord appris à se connaître dans des espaces militants qui mettaient en jeu des mondes sociaux plus ou moins imperméables d'ordinaire. Au sein du Collectif, Pascal et Xavier ont pris l'habitude, notamment pour les actions visant la santé ou les tests osseux, d'échanger afin de faire circuler des informations, les vérifier et les utiliser pour rédiger des argumentaires (tracts). Par ailleurs « le médecin » est mobilisé lorsque, durant les occupations, des problèmes médicaux surgissent, jouant alors un rôle requis de « facilitateur ». Anne-Cécile et Pascal travaillent ensemble depuis une dizaine d'années autour des inégalités d'accès aux soins telles qu'elles se jouent pour les migrant.e.s. Elle et il cherchent notamment à faire dialoguer médecine, sociologie et géographie sociale pour repousser les frontières de l'interdisciplinarité, en action. Les retombées de leur travail conjoint se lisent dans diverses publications, dans une appétence pour l'introduction des sciences humaines et sociales au sein des filières de formation en santé, et, plus récemment, dans la mise en récit sous forme de lecture théâtrale des parcours de soin de migrant.e.s et des parcours professionnels de soignant.e.s. Le travail commun entre Anne-Cécile et Xavier commence vers 2017 et se matérialise par des lectures croisées de leurs travaux de recherche respectifs et par la participation commune – lui en tant qu'organisateur, elle en tant que conférencière invitée – à une « journée de rencontre entre des militant.e.s et des universitaires » autour de la question : « Peut-on parler de racisme institutionnel en France ? ». Pour cet article, l'initiative du travail collectif est revenue à Anne-Cécile qui a d'abord proposé à Pascal et Xavier de préparer ensemble une communication pour le colloque « Approches critiques de la dimension spatiale des rapports sociaux » en juin 2019 à Caen – au cours duquel Anne-Cécile et Xavier ont fait une intervention à deux voix, elle en tant que chercheuse et lui en tant que militant – puis elle leur a proposé d'aller jusqu'à cette publication.

Les données récoltées pour la rédaction de cet article ont plusieurs origines : les comptes-rendus des assemblées générales et de la campagne-logement du Collectif (pour la plupart rédigés par Xavier dans le feu de l'action) ; les notes ethnographiques d'Anne-Cécile à partir de ses observations directes et des multiples discussions informelles avec les différentes parties en jeu dans l'université occupée ; les discussions et les souvenirs mobilisés à nous trois lors des réunions préparatoires de la communication orale. Le caractère informel de ces réunions ne doit pas conduire à sous-estimer leur rôle dans la sélection des données récoltées, parfois leur réinterprétation, et dans les choix opérés parmi les divers axes de réflexivité possibles. Quant au travail d'écriture, il a été divisé : Xavier a beaucoup orienté la partie consacrée à la mise en contexte, Anne-Cécile celle consacrée aux effets de l'occupation sur la recherche ; nous avons davantage « pensé à trois » pour analyser les effets de l'occupation sur le militantisme. Enfin, l'évaluation et la relecture de la première version de cet article ont permis

d'affiner l'écriture lorsque les connivences conduisaient à des implicites fâcheux, des imprécisions ou des incohérences.

Les effets de l'occupation de l'université sur le militantisme : des logiques et des relations militantes en tension

- 18 L'occupation de l'université par le Collectif s'inscrit donc dans une série d'actions « au long cours » à l'automne 2018 qui ont aussi ciblé ce site universitaire considéré, par les militant.e.s, comme « un haut lieu » susceptible d'« augmenter » la visibilité de la cause des personnes à la rue. En cela, il relève bien des « mouvements d'occupation » (Dechézelles, Olive, 2017) qui présente comme originalité de déployer une logique militante s'appuyant sur l'incursion dans un lieu pour amener ses « propriétaires » à plaider la cause du Collectif. Nous proposons ici de décrypter l'occupation au prisme de ce que ce lieu va produire sur les relations sociales entre les différents protagonistes et sur les délimitations spatio-temporelles de l'action, en axant la focale sur deux dynamiques imbriquées : la confrontation *in situ* entre deux logiques militantes clivées, le « mode occupation » et le « mode squat » ; la remise en cause du Collectif, de son fonctionnement en particulier. À partir du cas de l'université occupée, nous allons ainsi illustrer que les liens et les conflits entre militant.e.s sont indissociables de la dimension spatiale des registres et formes d'une action collective.

Occuper versus squatter l'université : tensions pour utiliser l'espace

- 19 L'université occupée représente une unité de lieu marquée par une réputation en tant que lieu de travail des personnels universitaires, lieu de formation d'un grand nombre d'étudiant.e.s (24 000), foyer de contestation étudiante et de concentration de la majeure partie des sciences sociales. Ce caractère emblématique multidimensionnel a orienté la décision du Collectif de l'investir. Néanmoins, lors de la première AG qui s'est tenue dans la foulée de l'installation, le Collectif tient à hiérarchiser les cibles politiques de l'action :

Prise de parole de Xavier en AG qui rappelle la logique du Collectif :

« On va pas se contenter de rester là et on va se rappeler au bon souvenir des pouvoirs publics »... comment faire depuis la fac ? Information : installation le WE prochain du « village des sciences » (doivent se renseigner pour savoir s'il y aura des présences institutionnelles - maire de [nom de la ville], députés, etc.)

Rappel des « ennemis principaux » : « en 1° très haut au-dessus de tout : la préfecture ; en 2° avec des intensités variables : la Mairie (parce qu'ils aident, mais que les familles avec enfants). »

(Carnet de terrain, Anne-Cécile, 3 octobre 2018)

- 20 Cependant, cette installation est marquée par beaucoup d'incertitude et d'inquiétude, d'autant que l'irruption rapide de différents points de tension et de conflits entre les parties prenantes inquiète le Collectif. D'abord, ce dernier se sent utilisé par la présidence dans ses tensions internes avec les syndicats étudiants et sur la question du blocage annoncé, tandis que la présidence se sent vulnérable face à un nouveau type d'occupation :

« Je croise le président, il est énervé. Je crois que c'est contre les syndicats étudiants. Confirmation : il vient de proposer au Collectif d'occuper les locaux des syndicats étudiants sans les consulter ! Ils n'ont pas aimé, ils lui en veulent. »

(Carnet de terrain, Anne-Cécile, 3 octobre 2018)

- 21 Ensuite, un conflit immédiat émerge autour de la façon de prendre en considération la « cause des migrant.e.s », entre militant.e.s du Collectif et militant.e.s nouvellement arrivé.e.s pour l'occasion du lancement de l'occupation :

« Sophie²², une militante du Collectif, me fait état de quelques frictions entre militants : le Collectif est accusé de "racisme" (car ils font la visite "au pas de course" avec la présidence sans prendre le temps de traduire aux migrants => niveau d'information pas homogène), et de s'engager trop directement dans les négociations avec la présidence... »

(Carnet de terrain, Anne-Cécile, 3 octobre 2018)

- 22 Enfin, sous l'effet de la coprésence continue engendrée par l'occupation et les AG quotidiennes, le Collectif a pu prendre la mesure de la variété et de l'intensité des rapports de force entre les différents groupes militants qui se mettent à « travailler ensemble » pour l'occasion. Une fois ces tensions identifiées, elles seront gérées au coup par coup mais elles se réactiveront régulièrement. Nous privilégions ici la tension structurante entre deux conceptions militantes de l'action menée – le « mode occupation » et le « mode squat » – qui permet d'aborder la question des limites spatiales dans les dynamiques sociales au sein de « ce petit terrain ».

- 23 En effet, à partir de l'observation des façons d'investir le lieu autour de cette occupation, nous pouvons explorer les ressorts et les contours des actions militantes rencontrées sur les questions migratoires lorsque l'enjeu du logement est central. Occuper est apparu ici comme une succession de modalités chargées de sens politique à chaque étape : s'installer, rester, dormir, manger, échanger, réclamer, contester, débattre avec et entre tous les protagonistes mobilisé.e.s. Mais l'occupation a marqué les besoins d'identifier des limites dans l'espace et dans l'action militante : jusqu'où occupe-t-on, du double point de vue de l'investissement humain et du rapport au corps ? Est-ce que « occuper », pour rendre visible le « mal-logement des migrant.e.s », c'est « loger des migrant.e.s » ? Ce qui entre en jeu, ce sont donc non seulement les façons d'investir le lieu et de s'y projeter, mais aussi le temps pendant lequel les groupes, qui coexistent dans et par l'occupation, vont le faire.

- 24 Selon ses formulations, quand le Collectif agit sur un « mode occupation », c'est pour bien se distinguer d'un « mode squat » dans lequel il ne se reconnaît pas : l'idée n'est pas de « prendre » un lieu pour y habiter à plus ou moins long terme, mais de le faire de façon ponctuelle et tournante pour publiciser une action politique dans un maximum de lieux dans l'objectif d'obtenir des hébergements que l'État doit fournir. Aussi, le Collectif s'inscrit-il dans des occupations qui sont limitées dans le temps (« *si une occupation dure, ça endort la lutte* » entend-on en assemblée générale) mais qui sont multipliées dans différents lieux tant que des solutions n'auront pas été mises en œuvre. Très vite, dans l'occupation de l'université, le Collectif va rappeler le principe d'« occupation-amie », la distinguant d'une réquisition ou du squat. Mais, tout aussi rapidement, il va rencontrer des contestations de cette logique militante de la part d'autres militant.e.s, recruté.e.s lors de la campagne d'occupations, et qui souhaitent voir les migrant.e.s occuper de façon plus pérenne l'université. Cette occupation active donc différentes logiques militantes, régies par une variabilité de subtilités, mais aimantées par deux pôles difficilement conciliables : 1. Le fait d'occuper transforme un

lieu en un « espace de lutte » et n'engage pas de forme de logement ou d'habiter, *versus* 2. Le fait d'occuper transforme le lieu investi en « logement » et les groupes militants agissent pour régir cette forme d'appropriation (Ripoll, 2005).

- 25 La grande majorité des « ancien.ne.s » du Collectif s'inscrit dans la première forme d'acception d'une occupation mais, sous l'effet des recrutements engendrés par la lutte, les deux tendances coexistent dans ses AG quotidiennes. De facto, si le « mode occupation » a orienté le déclenchement de la campagne de 2018, le fonctionnement au consensus dans les AG conduit à le nuancer ou à fermer les yeux sur des pratiques non décidées collectivement. En particulier, depuis ses premières actions, le Collectif finit par céder sur l'enjeu de la gestion de la vie quotidienne. Pour les personnes à la rue, le lieu d'hébergement éphémère que représente l'occupation ne résout pas les autres problèmes quotidiens, comme « les repas », « la douche », les rendez-vous médicaux ou juridiques... Or, chaque campagne d'occupations suscite des incompréhensions de la part des « nouveaux soutiens » lorsque le Collectif affiche son refus de prendre en charge d'autres besoins que l'hébergement. Ces tensions se traduisent presque systématiquement par la prise d'initiatives, individuelles ou collectives, visant à pallier ce refus, parfois en dehors de tout contrôle des AG du Collectif.
- 26 Cette pluralité de conceptions et de modes d'actions qui coexistent, une fois l'occupation lancée, apparaît déstabilisante pour le Collectif, comme une mise à l'épreuve vis-à-vis de ses logiques d'actions. Cette mise à l'épreuve est renforcée par la « lutte des places », parfois violente, entre les personnes à la rue lorsque l'occupation démarre. En effet, l'installation génère des tensions pour savoir qui va où, comment se répartissent les personnes selon différents critères : familles avec enfants jeunes, familles avec jeunes adolescent.e.s, hommes célibataires... « *Ça craque, ça craque...* » dit une militante du Collectif qui est sollicitée de toutes parts par des personnes à la rue qui « *ne veulent pas se faire piquer leur place* ». Et, une fois installées, ces personnes – surtout si elles viennent d'arriver et n'ont pas été informées des modalités d'actions – vont formuler d'autres demandes d'aide (« *où sont les oreillers ?* », « *comment on fait pour manger ou cuisiner ?* ») qui mettent sous pression les militant.e.s et les divisent quant aux réponses à apporter. L'un d'eux, énervé, répondra à une demande insistante : « *nous on est militants... le problème c'est l'État... nous on ne peut faire que ça pour vous* ».
- 27 De la même façon, dans les jours qui suivent, le Collectif doit encore se positionner vis-à-vis de la gestion du quotidien des personnes qui occupent l'université ; c'est également un point d'observation pour les chercheur.se.s qui décèlent, dans les routines du quotidien, des appropriations des lieux et des formes de sociabilité, voire des pistes d'exploration de « la politisation du moindre geste »²³ (Pruvost, 2018). Dans l'université occupée, la volonté de faire autrement, de marquer son opposition, de contester en investissant des salles de cours est accompagnée d'un ensemble de gestes qui revêtent des prises de position politiques, voire des projets de société. Par exemple, le Collectif doit intervenir sur le plan de la prise en charge des conflits qui font irruption entre migrant.e.s dans les lieux occupés, y compris des conflits racistes ou des conflits relatifs aux rythmes de vie entre personnes célibataires et familles avec enfants (notamment autour de la gestion du bruit à différentes heures de la journée et de la nuit). Dès le début de la campagne d'occupations, en réunion avec les personnes à la rue, des règles ont été édictées : « *extinction des feux de minuit à 7 heures* », « *dernière arrivée à minuit car fermeture du lieu ensuite pour que les "soutiens" puissent dormir* » ou « *interdiction de consommer de l'alcool* ». Dans l'université, compte tenu de la plus longue

durée de l'occupation et du fort *turnover* entre les personnes hébergées, ces règles doivent sans cesse être rappelées et réexpliquées, parfois au grand dam des recrues plus récentes. Par ailleurs, s'il est confronté à la quotidienneté, le Collectif fait en sorte de rester en retrait par rapport aux demandes ou aux injonctions à agir dans la sphère des aménités et des arrangements pour les personnes qui occupent les lieux, privilégiant en continu le double objectif politique d'obtenir des hébergements et de préparer la suite lorsqu'il se retirera de la lutte.

- 28 Sous l'effet de la durée, l'occupation du lieu, pensée et prescrite comme temporaire, tend à se transformer en lieu réel d'hébergement, et fait surgir la question de la délimitation du « dedans/dehors » suivant deux axes de divergences. Le premier axe a trait à la gestion de la co-présence des groupes militants issus du « dedans/dehors » de l'université : l'occupation par le Collectif (acteur du « dehors » de l'université) pourrait se télescoper avec le blocage imminent d'un groupe étudiant (acteur du « dedans »), tandis que les migrant.e.s à la rue ont été installé.e.s ponctuellement en « dedans » de l'université, et ce pour contester des agissements qui dépendent du « dehors » (préfecture, mairie). Le second axe de divergence tient à l'enjeu de la politisation de cette occupation-logement : à qui « appartient » cette occupation ? Aux migrant.e.s hébergé.e.s et/ou au Collectif, sachant que, dans le mode de fonctionnement ordinaire de ce dernier, toute personne – sans-papiers ou non – qui participe à ses actions ou à ses AG fait *de facto* partie du Collectif et acquiert, théoriquement, le même poids décisionnel ?
- 29 Pour les membres du Collectif, il ne s'agit pas d'un « chez soi ». Pour d'autres, notamment des personnels de l'université et des étudiant.e.s, « aller voir » l'occupation, c'est « visiter » un lieu de vie, et « circuler » chez quelqu'un. En effet, l'occupation s'accompagne d'une appropriation des lieux qui se matérialise²⁴ et cette appropriation plus proche du « mode squat » implique des tensions spécifiques à ce contexte, pas toujours contrôlées ni contrôlables par le Collectif qui, par expérience, « laisse faire ». Dans ce registre, le fait symbolique le plus marquant pour Pascal et Xavier fut ce moment au cours duquel ils ont tenté de demander un matelas à un homme âgé, très gravement malade, qui en avait accaparé deux pour plus de confort. Face au refus du vieil homme, en dépit des décisions d'AG de répartir également les matelas entre les occupant.e.s et du risque de laisser un.e autre migrant.e dormir à même le sol, ils finirent par renoncer...
- 30 Après le régime d'occupation du lieu, c'est le rapport à l'intimité des migrant.e.s sur le lieu d'occupation qui a donné lieu à beaucoup de controverses. Les deux pôles de divergence décrits *supra* ont glissé vers deux pôles clivés autour de l'investissement au plus près des personnes : « on n'occupe pas pour que les personnes aient des lieux intimes *ici* » versus « si on occupe, il faut respecter les personnes et leur offrir de l'intimité *ici* ». Bien des « militant.e.s libertaires » présent.e.s sur place, attaché.e.s à cette dernière logique politique plus inclusive vis-à-vis des migrant.e.s, ont alors prôné une approche sensible prenant aussi en charge la question de l'intimité et l'expression des besoins du quotidien. Cette logique inclusive se superpose avec la volonté de transformer l'université en lieu d'occupation plus pérenne et plus proche du squat mais elle se télescope avec la logique du Collectif qui est alors critiqué.

L'occupation comme espace de remise en cause du Collectif

- 31 La configuration des lieux et la coprésence quasi-continue des différents groupes militants, étudiants ou non, ont rendu possible une remise en cause du Collectif sur plusieurs enjeux : la temporalité des AG, la question du recrutement, le fonctionnement des AG et la place des repas.
- 32 Un premier point de débat a porté sur la temporalité des AG quotidiennes qui avaient lieu à même le sol du bâtiment principal de l'université, tout près de la cafétéria : les espaces-temps de la communication sont cruciaux pour la bonne organisation des actions et la coordination de l'occupation. Cependant, alors que les étudiant.e.s proposaient que les AG se tiennent plutôt à midi, à l'heure où un maximum d'étudiant.e.s et personnels pouvait être présent.e.s, les militant.e.s du Collectif souhaitaient des AG le soir, à l'heure où un maximum de ses membres pouvaient se rendre disponibles compte tenu de leurs obligations professionnelles. Deux principaux arguments entraient en confrontation sans toutefois déboucher sur un conflit ouvert : d'une part, celui du nombre car les AG du midi autorisaient l'espoir de capter plus de soutien(s) et de relais chez les étudiant.e.s et personnels ; d'autre part, celui de la coordination assumée par le Collectif, notamment vis-à-vis de la présidence, car les AG du soir permettaient de mobiliser les militant.e.s « pionnier.e.s » de la campagne d'occupations. Le choix s'est finalement porté sur des AG le soir mais, en présumant que cela pouvait démobiliser « ceux de l'université », des étudiant.e.s ont organisé des tables d'informations à midi.
- 33 Cette dissension temporelle dans le rapport au « bon moment des AG » symbolise une tension beaucoup plus structurante de tout le contexte de l'occupation sur le site universitaire. En effet, la lutte avait aussi pour objectif « de recruter », selon la terminologie militante. Cependant, cet objectif d'accroissement des effectifs ne se réalise pas de façon automatique, d'autant que les militant.e.s du Collectif sont absorbé.e.s par la gestion matérielle des nuits, des nouvelles arrivées, des négociations avec la présidence, de la médiatisation, de l'organisation des AG, des interactions avec la préfecture lorsque cette dernière « lâche » des hébergements de manière ciblée... Cette charge mentale et réelle du travail militant urgent conduit le Collectif à négliger le travail axé sur l'accueil de nouveaux et nouvelles militant.e.s, notamment dans les AG, si bien que l'on repère un fort *turnover* dans ces dernières. Les seules personnes qui restent sont celles qui ont des « compétences » à offrir (disponibilité pour les nuits, gestion des repas, traduction, transport de matériel...) et/ou celles qui, sous l'effet d'une trajectoire militante plus libertaire, sont dotées de dispositions militantes plus ou moins en convergence avec celles du Collectif. Pour cette seconde catégorie, qui englobe notamment les militant.e.s plaidant pour une occupation de l'université plus pérenne et proche d'un « mode squat », les expériences et objectifs de lutte sont potentiellement durs à entendre pour un Collectif installé dans ses fonctionnements et en prise avec une action en cours. Cette fragilisation est redoublée par le faible engagement des personnels²⁵ et par leur méfiance perceptible vis-à-vis de la présence, dans les AG du Collectif, d'étudiant.e.s identifié.e.s comme pouvant s'impliquer activement dans le « blocage étudiant » annoncé.
- 34 Aussi, le recrutement de nouvelles personnes se fera au prix d'une remise en cause des modalités de prise de parole, le point de fonctionnement le plus contesté des AG du Collectif : lors de plusieurs interventions, ces militant.e.s ont exprimé des demandes

touchant à une plus forte inclusion des personnes migrantes dans le cours des AG. Par exemple, une demande forte consistait à revendiquer que tout soit traduit en temps direct pour que les migrant.e.s puissent avoir un rôle immédiat à jouer en cas de désaccord avec un argument ou une décision. Cette requête, qui se traduisait par la mise en place spontanée de traductions que le Collectif « laissait faire » avec plus ou moins d'enthousiasme, déstabilisait les routines de ce dernier pour deux raisons. D'abord, outre le fait que bien des sans-papiers parlent français et jouent un rôle d'information et/ou de représentation directes des autres sans-papiers, le Collectif gérait la question de la traduction d'une autre manière, en organisant des réunions spécifiques en fin d'AG au cours desquelles les décisions prises étaient soumises à l'approbation des personnes à la rue hébergées. Ensuite, si toute personne (sans-papiers ou non) présente en AG est pensée comme membre à part entière à ce moment-là du processus décisionnel, voire du Collectif, les « soutiens » ont aussi l'habitude de faire avec les rapports de domination et d'invisibilisation qui structurent le Collectif depuis sa création et sont plus ou moins combattus selon les périodes de lutte. En effet, la violence matérielle et symbolique de « l'urgence » dicte *de facto* sa loi lors des campagnes d'occupation et relègue à plus tard les priorités inclusives autour de la participation des sans-papiers ou de toute nouvelle recrue, relégation accentuée par la méfiance des militant.e.s du Collectif vis-à-vis des « militant.e.s libertaires » et par leur volonté de conserver la maîtrise de l'occupation, compte tenu de leurs engagements originels avec la présidence de l'université sur le principe de « l'occupation-amie ».

- 35 Un autre conflit sur le fonctionnement a opposé deux conceptions du déroulement des AG. Pour favoriser la participation des sans-papiers et leur prise de parole « comme elle vient », le Collectif a l'habitude de rejeter toutes les procédures ritualisées des espaces militants fondés sur la démocratie directe (comme le tour de parole par inscription, l'ordre du jour, le vote majoritaire, etc.) au bénéfice d'une prise de parole libre sur « le sujet qui vient » et d'un processus décisionnel « au consensus ». Mais cette informalité prescrite cache mal les routines inégalitaires qui gouvernent le déroulement des AG, via la survisibilité de plusieurs militantes originelles du Collectif et d'un militant d'une quarantaine d'années qui, de facto, apparaît comme « l'animateur » et « le gardien » du « bon » déroulement des AG, un « chef anti-chef » comme l'a un jour caractérisé un militant libertaire. Cette personnalisation réelle du Collectif, accentuée par l'occupation et ses urgences qui mettent à mal la liberté thématique des AG, a des effets ambivalents : elle rassure en général les responsables des lieux occupés et elle suscite de l'empathie lorsqu'elle consiste à préserver coûte que coûte la prise de décisions « au consensus », mais elle offre une cible facile et légitime aux « militant.e.s libertaires » critiques des modes d'action du Collectif, de ses logiques politiques ainsi que des rapports de domination qu'il laisse se déployer entre « soutiens » et « sans-papiers ».
- 36 Toutefois, d'autres demandes, issues des démarches de militant.e.s souhaitant favoriser un travail relationnel et inclusif avec les migrant.e.s, seront transformées en actes. Dans sa logique d'action axée sur le logement, le Collectif n'avait pas prévu de déterminer quand et comment donner à manger aux migrant.e.s hébergé.e.s dans l'université occupée, ce besoin du quotidien étant considéré comme relevant de leur propre ressort et de leur autonomie conformément à l'ordinaire de leurs vies en dehors des occupations. Or, dans les « occupations-amies », l'accès à la nourriture ou à des cuisines est restreint. Cependant, les nouveaux et nouvelles militant.e.s, très préoccupé.e.s par cette question qui leur semble déterminante pour ouvrir la porte du militantisme aux migrant.e.s, ont installé des cantines mobiles, certains soirs, pour

assurer des repas chauds mais aussi pour créer un espace-temps de sociabilité grâce aux repas. Ceci n'a pas été sans créer des tensions autour des AG car il a pu arriver que, lorsque les repas chauds étaient prêts, l'AG en était informée, ce qui avait pour effet de la vider de nombre de sans-papiers, voire de la stopper par respect plus ou moins consensuel pour le travail militant d'approvisionnement. Paradoxalement, le travail d'inclusion via les repas fragilisait la participation des sans-papiers au processus décisionnel.

- 37 Autour des repas, ce sont encore les deux tendances des modalités d'occupation qui se sont dessinées : la « tendance habiter » (nourrir, fournir les aménités de base...) versus la « tendance occuper », dans laquelle le corps en lutte (des sans-papiers) est moins priorisé que l'objectif de la lutte (du Collectif), ici l'accès à un logement. Cette tension constitutive des luttes pour le logement entre le « mode squat », axé davantage sur la construction de formes d'autonomie inclusive en rupture avec l'ordre social ordinaire, et le « mode occupation », axé davantage sur l'obtention de formes d'égalité de traitement des habitant.e.s d'un pays par les pouvoirs publics, révèle en creux deux rapports clivés aux personnes à la rue et à l'État qui ont toujours structuré les campagnes d'occupations-amies du Collectif et leur capacité à mobiliser au-delà de ses ancrages socio-militants initiaux.
- 38 Aux effets ambivalents de l'occupation de l'université sur les logiques et relations militantes, s'ajoutent les implications à géométrie variable sur les manières de faire de la recherche de la chercheuse du trio constitué pour la rédaction de cet article.

Variations dans les retombées de l'occupation sur la démarche scientifique

- 39 Le contexte et les effets de l'occupation sur le militantisme que nous venons de donner à voir sont primordiaux pour comprendre les variations dans les conditions de production des travaux de la co-auteurice de cet article²⁶. Pour comprendre ces variations, il faut préciser trois éléments implicites jusque-là. D'abord, sous l'effet de l'université occupée, le Collectif est passé pour cette chercheuse du statut d'objet lointain²⁷ au statut d'objet central, mais l'espace de l'occupation est venu si intimement déstabiliser sa manière d'enquêter qu'il a engendré à la fois un travail moral immédiat et un travail réflexif ultérieur, en particulier sur les interactions entre le degré de proximité du terrain et le mode de recueil du matériau. Ensuite, ce nouveau statut de l'objet Collectif se double paradoxalement, dans la posture de recherche, d'une prise de distance relative de la chercheuse durant l'occupation de l'université. En effet, les interactions avec Pascal et, dans une moindre mesure, avec Xavier ont été moins intenses que lors d'autres terrains, bien que Pascal lui transmettait tous les comptes-rendus écrits du Collectif. Enfin, un point sensible, qui se révèle encore difficile à objectiver, concerne les idéaux que la chercheuse projetait dans le rapport au lieu et aux luttes qui s'y déroulent : quand la déception fait irruption, les conditions psychologiques pour faire de la recherche ne sont plus assurées. En effet, après l'enchaînement de plusieurs mouvements sociaux, la chercheuse a pris conscience d'un recul des solidarités entre personnels, étudiant.e.s et collectifs extra-universitaires. Elle a alors eu du mal à accepter que l'occupation « sans papiers » soit peu soutenue et visibilisée par les personnels de l'établissement mais aussi que les deux occupations

soient amalgamées dans un grand tout « dérangeant » le travail routinier et les missions de l'université²⁸.

Une « observation trébuchante » engendrée par un terrain du « trop » proche

40 Dès le premier jour de l'occupation de l'université, la démarche de recherche menée par Anne-Cécile a tout d'abord été confrontée aux inconforts du terrain par une série de doutes et une grande indétermination quant à la posture à tenir. Cette restitution d'expérience de terrain « du proche » (Campigotto et al., 2017) ne peut pas éluder le malaise qui a surgi, principalement dans les interactions avec les représentant.e.s de l'université, qui sont aussi des collègues avec lesquels la chercheuse entretient des liens tenus : d'une part, au titre de la recherche et, d'autre part, à titre syndical.

41 Cette situation fait partie non pas des obstacles à la recherche mais bien des outils de connaissance : l'observation de terrain, lorsqu'elle amène à « trébucher »²⁹, est en soi une exploration des rapports sociaux dans les lieux d'occupation. Elle permet d'aller encore plus loin dans l'analyse des « savoir-faire » en situation d'observation, en l'occurrence, ici, « savoir se situer » avec les différent.e.s protagonistes de l'université occupée :

17h : les militants et migrants sont installés [...]. La présidence (président et 3 vice-présidents) a fait des propositions de salles pour accueillir temporairement les migrants. Le contact est bien établi.

Je signale au VP recherche et au Président que je vais être là au titre de mon terrain. Ils comprennent. Me posent quelques questions « de cadrage »³⁰ auxquelles je réponds (je crois que ça rassure). Je l'ai dit aussi à la directrice et la gestionnaire du labo. C'est important à faire : Stéphanie et Pierre³¹ m'ont rappelé que des sanctions avaient été émises à [université d'exercice de Stéphanie] et [université d'exercice de Pierre] à l'encontre de personnels universitaires lorsqu'ils montraient un soutien aux mouvements sociaux.

Numéros de téléphone échangés avec pdt et VP.

[...]

21h : Avant de quitter la fac : j'ai eu un échange avec deux VP venus sur place. On échange avec Delphine, militante du Collectif, et eux deux sur le fait qu'on voit des cas sanitaires graves chez les personnes à la rue. On parle loi asile, réforme de l'hôpital, contexte politique global et politiques migratoires répressives. Ils comprennent. Ils n'opposent aucune réserve à cette occupation. Delphine s'éclipse pour rejoindre les migrants qui s'installent, et elle adresse un grand sourire et un « Merci pour cette première journée ! » aux deux VP qui lui renvoient son sourire et un « de rien ! ». Je poursuis un peu la conversation pour redire que c'est là un objet de recherche et que la présence n'est pas incongrue.

(Anne-Cécile, Carnet de terrain, 3 octobre 2018)

42 L'attitude à adopter, dans l'urgence, comporte un double enjeu. D'un côté, il s'agit d'explicitier aux représentant.e.s du personnel universitaire la posture scientifique : la chercheuse est là comme elle pourrait être ailleurs car elle suit ces mouvements sociaux de longue date. Ceci ne pose pas de difficulté majeure, mais les mots doivent être justes car le contexte de tensions rapportées par les collègues travaillant sur les mouvements sociaux est préoccupant. D'un autre côté, il s'agit de se positionner par rapport à une demande inattendue : mettre en œuvre une démarche de « remontée d'informations » du terrain vers la Présidence. Ce point s'avérait plus délicat : l'échange de numéros de téléphones portables, demandé par les vice-présidents et accepté par la

chercheuse, aurait pu conduire à une position de médiatrice qui aurait consisté *de facto* à livrer heure par heure des informations à la présidence. Il était évident que cette posture était intenable, tant il ne fallait pas trahir les militant.e.s (qui acceptent, depuis plusieurs années, la présence de la chercheuse dans les réunions et actions en faveur des migrant.e.s) et ne pas entraver une démarche de recherche qui n'avait pas pour objet d'agir sur les liens entre les militant.e.s, les étudiant.e.s et les représentant.e.s des conseils centraux de l'université. Le rôle de « médiatrice » a vite été évacué, sans que cela n'ait besoin d'être justifié (la liberté académique de la chercheuse n'a jamais été remise en question), et la seule « remontée » effectuée a uniquement porté sur les contextes politiques et sociaux globaux.

- 43 C'est aussi la posture et le statut de l'« intervention scientifique » qui surgissent ici. Dans les travaux sur les mouvements sociaux, les chercheur.se.s qui assistent aux AG et autres réunions internes de réseaux/groupes militants déploient une palette de postures variées selon leur implication militante, qui vont de la participation observante à l'observation participante, flottante, cachée³²... En général, la présence d'un.e chercheur.se n'est pas un problème dans les milieux de la défense des droits des migrant.e.s et/ou mal-logé.e.s, d'autant que ces causes sont réputées mobiliser des allié.e.s de tous horizons, y compris de la recherche. Par ailleurs, il arrive couramment que des chercheur.se.s participent à des journées d'échanges et de réflexions avec des militant.e.s. Toutefois, l'accès au terrain est encadré par le rapport des militant.e.s à la recherche, rapport qui peut varier fortement selon le degré d'explicitation de la présence des chercheur.se.s : pour les militant.e.s, qui se savent observé.e.s, il est rassurant de savoir qui les observe et comment. Ceci est d'autant plus important qu'une partie des militant.e.s de la cause des sans-papiers ont lu de la sociologie, voire ont fait des études de sociologie. Les « qualités » des chercheur.se.s (Naudier et Simonet, 2011) sont ainsi scruté.e.s par ces militant.e.s qui se méfient, voire se ferment, lorsque le rapport au terrain transparait comme trop instrumental, déconnecté du traitement réel et de la souffrance réelle des sans-papiers, ou susceptible, via des divulgations incontrôlées et non maîtrisées par les militant.e.s, d'ébranler les finalités de la lutte. Une typologie des attitudes des observé.e.s vis-à-vis du travail ethnographique des chercheur.se.s – entre sollicitation, enthousiasme, acceptation, tolérance, désintérêt, ignorance, mutisme, mensonge, mépris, exclusion... – mériterait ainsi d'être déclinée pour les luttes en faveur des sans-papiers.

Proximité du terrain et modes d'observation

- 44 Dans le cas d'Anne-Cécile, ce qui s'est installé sur le long terme, c'est l'acceptation de sa présence en situation d'observation flottante en AG et/ou dans les actions. Ici, l'observation flottante consiste à être impliquée aux côtés des militant.e.s en tant que sympathisante de la cause mais sans agir dans les processus de décision, en se taisant et en adoptant une posture de non intervention partisane en AG ou dans l'action. Même si elle est illusoire tant il est aujourd'hui avéré que la seule présence de la chercheuse ne peut que perturber la situation observée (Papinot, 2014), la posture non interventionnelle est censée permettre d'observer, durant les AG et les actions, un maximum d'interactions dans la dynamique de groupe lors des temps forts et selon une variété de situations. Cependant, cette posture n'est tenable que lorsque le groupe observé fonctionne de façon transparente, que tout se passe en AG, que les conflits et tendances sont verbalisés et dicibles en public. Si cette transparence est affichée, voire

travaillée, par le Collectif, elle n'est pas assurée tout le temps car nombre d'interactions structurantes pour la lutte se déroulent aussi en dehors des AG, d'où la nécessité de compléter l'observation des moments collectifs par des discussions plus interindividuelles et informelles, pas seulement en entretien.

- 45 Pour la chercheuse, cette posture flottante provient d'une volonté de ne pas modifier les conditions de la production des matériaux scientifiques par ses interventions, surtout qu'initialement le Collectif n'est pas un objet d'étude en soi dans sa recherche, et qu'en plus elle n'est pas bien familiarisée avec la dynamique militante « en train de se faire » de ce Collectif. Cependant, l'expérience de l'université occupée a révélé que ce n'est pas la recherche qui, cette fois, est venue modifier l'action militante, mais plutôt, dans une sorte de « retournement », le terrain qui s'est immiscé dans « la bulle » de la chercheuse, lui faisant revisiter les priorités de recherche et prendre conscience qu'en fait, même si elle avait une connaissance théorique des mouvements sociaux, elle ne maîtrisait que très peu les méthodologies de recherche *sur* et *avec* des mouvements sociaux. La prise de conscience d'une forme d'ignorance relative à son terrain d'étude est une mise à l'épreuve acceptable. Mais ce qui pouvait être a priori vécu comme une chance pour la chercheuse – bénéficier d'un accès facilité à un « terrain chez soi » – a viré au doute et au retrait à cause de l'ensemble des positions exogènes restées impensées et ingérables « à chaud » : bien qu'articulées à la recherche, les positions cumulées de chercheuse, de syndiquée, de sympathisante de la cause des sans-papiers prenaient un autre sens dans ce lieu précis. Observer une occupation dans une MJC ou dans un théâtre n'est en rien comparable ni transposable à l'observation dans son propre lieu de travail et de socialisation. C'est autant un défi méthodologique, scientifique, éthique qu'un défi psychique pour la personne engagée dans la recherche : « le fait d'être soi » sur son terrain (guidé.e par ses propres ressources, limites, émotions : ici, la déception) est une banalité que l'on oublie souvent d'explicitier (Debouny, 2017). C'est pourquoi, suite à sa mise à distance rapide par rapport à ce terrain du proche qu'a représenté l'occupation de « son » lieu de travail, la chercheuse a été amenée à privilégier de nouveaux types de recueils de données et de matériaux.
- 46 D'une part, à l'inverse de sa posture d'observation directe habituelle qui lui permet de constituer des carnets d'observation au long cours, elle a dû combler son déficit d'observations par le recueil informel d'informations lors de discussions de couloirs (avec étudiant.e.s et personnels), de visites furtives sur le lieu occupé et de réunions préparatoires pour cet article. D'autre part, le Collectif constitue un groupe militant caractérisé par le recrutement de personnes très diplômées, pour certaines très au fait de la sociologie des mouvements sociaux. Si nous avons souligné le rôle central des enseignant.e.s, il faut aussi insister sur la centralité de la préoccupation sociologique dans la manière de militer du Collectif. En effet, ce dernier fonctionne depuis sa création avec la rédaction de comptes-rendus publics et exhaustifs de ses AG et actions. Or ces comptes-rendus sont aussi pensés en amont, par plusieurs militant.e.s du Collectif ayant fait des études de sociologie et conscient.e.s de l'importance de laisser des traces, pour devenir des matériaux facilitant l'histoire et la sociologie du mouvement. Enfin, le Collectif est organisé pour partie par un militant-chercheur qui ne se revendique pas comme chercheur lorsqu'il est en situation d'AG, mais qui archive les débats pour ses propres objectifs de recherche sur les « luttes de sans-papiers » (axés sur les rapports de domination et de résistance qui les structurent). Le fait que la chercheuse se mette en retrait n'a donc pas empêché la rédaction de cet article parce

que, selon les terrains, les modes d'articulation entre observation directe et recueil de matériaux varient, si bien qu'il peut arriver que le travail militant, malgré sa visée politique, soit lui-même un vecteur de la production de données pour la recherche. Ce sont alors, une fois encore, les conditions de production du matériau et le « détour par les cuisines » de l'ethnographie (Avanza et al., 2015) qui doivent primer dans le travail réflexif des chercheur.se.s.

Conclusion

- 47 En relatant la genèse et les dynamiques qui ont traversé l'occupation d'une université, cet article a voulu montrer comment se joue la dimension spatiale d'une mobilisation axée sur la cause des sans-papiers. L'occupation, par une opération de « détournement de l'espace », est fondamentale pour des mouvements qui n'ont pas de lieu propre afin de visibiliser leur contestation (Ripoll, 2008). Les lieux occupés sont alors centraux pour observer ce qui traverse les actions et les luttes car, s'ils sont régis par différentes contingences, ils s'inscrivent dans des logiques, voire des routines, qui caractérisent un groupe ou un collectif mais pas forcément tous les mouvements. Sur un plan militant, il ressort que la convergence entre groupes coprésents dans le lieu n'a pas eu lieu. En effet, si l'université occupée fut une occasion de réunir des logiques militantes d'ordinaire séparées, elle n'a pas eu pour effet mécanique de dépasser ou réduire leurs contradictions, tant le lieu même de l'action a aussi constitué une occasion d'actualiser les tensions entre le « mode squat » et le « mode occupation ». Ce faisant, ce terrain nous a permis d'analyser un lieu de politisation « en train de se faire » et d'axer la focale sur ce qui, à chaud, entre en jeu durant les occupations sur la question d'habiter un lieu selon les logiques militantes en présence.
- 48 Enfin, sur un plan réflexif, les expériences d'observation à des fins de recherche « en temps direct », dans un lieu du proche, ont conduit la chercheuse à objectiver plusieurs dimensions de ses liens au terrain : de l'inconfort, inattendu, de l'observation du proche au constat final, heuristique, de la convergence des intérêts et des curiosités entre chercheur.se.s et militant.e.s pour documenter « au mieux » ou « autrement » les luttes, en dépassant une écriture scientifique sur les mouvements sociaux pour aller vers une écriture *entre* militants et chercheuse, avec leurs outils et théories singuliers mis en commun.

BIBLIOGRAPHIE

AGUILERA T. (2017), *Gouverner Les Illégalismes Urbains. Les Politiques Publiques Face Aux Squats et Aux Bidonvilles Dans Les Régions de Paris et de Madrid*, Paris, Dalloz.

AKOKA K. (2020), *L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*, Paris, La Découverte.

AVANZA M., FILLIEULE O., MASCLÉ C. (2015), « Ethnographie du genre. Petit détour par les cuisines et suggestions d'accompagnement », *SociologieS*. <https://sociologies.revues.org/5071>

- BABELS (2018), *Entre accueil et rejet : ce que les villes font aux migrants*, Lyon, Le passager clandestin « Bibliothèque des frontières ».
- BECKER H. ([1998] 2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte & Syros.
- BERGEON C., CLÉRY A., HOYEZ A.-C., VIELLOT-TOMIC F. (2019), « Retour sur une expérience de logement des migrants. Le conventionnement du squat des Jardins de la Poterie à Rennes ». *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Retour-sur-une-experience-de-logement-des-migrants.html>
- BERTHOMIERE W., FROMENTIN J., LESSAULT D., MICHALON B., PRZYBYL S. (2020). « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, nos. 2 et 3, pp. 53-82.
- BOUILLON F. (2009), *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, PUF.
- BOUMAZA M., HAMMAM P. (dir.) (2007), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan.
- CAMPIGOTTO M., DOBBELS R., MESCOLI E., FRANCOU L. (dir.) (2017). « Ethnographies du proche. Perspectives réflexives et enjeux de terrain », *Emulations*, no. 22.
- CHARASSE R. (2013), « Domination et résistance dans l'action collective en faveur des sans-papiers : une dynamique des rapports sociaux de race », *Raison présente*, no. 186, pp. 15-26.
- COHEN V., DUNEZAT X. (2018), *Quand des chômeurs se mobilisent...*, Rennes, PUR.
- COUTANT I. (2000), *Politiques du squat. Scènes de la vie d'un quartier populaire*, Paris, La Dispute.
- CRETTEZ X., SOMMIER I. (dir.) (2002), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Paris, Michalon, pp. 277-353.
- D'HALLUIN-MABILLOT E. (2012), *Les épreuves de l'asile : Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*, Paris, Editions de l'EHESS.
- DEBOUNY L. (2017), « Pour une observation trébuchante », *Emulations - Revue de sciences sociales*, no. 22, pp. 113-125. <https://doi.org/10.14428/emulations.022.008>
- DECHEZELLES S., OLIVE M. (2017), « Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer », *Politix*, no. 117, pp. 7-34. DOI : 10.3917/pox.117.0007
- DECHEZELLES S., OLIVE M. (dir.) (2019), *Politisatation du proche. Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- DUNEZAT X. (2011), « Travail militant et/ou travail sociologique ? Faire de la sociologie des mouvements sociaux en militant », in Naudier D., Simonet M. (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, pp. 80-97.
- FERNANDEZ F., LEZE S., MARCHE H. (dir.) (2008), *Le langage social des émotions. Etudes sur les rapports au corps et à la santé*, Anthropos, Economica.
- GARDESSE C., LELEVRIER C. (2020), "Refugees and Asylum Seekers Dispersed in Non-Metropolitan French Cities: Do Housing Opportunities Mean Housing Access?", *Urban Planning*, vol. 5, no. 3, pp. 138-149

HOYEZ A.-C., GASQUET-BLANCHARD C., BERGEON C. (2019), « Health systems and immigrants - a focus on urban France », in Vojnovic I., Pearson A., Asiki G., DeVerteuil G., Allen A (eds), *Handbook of global urban health*, Routledge. (halshs-02110145)

LE BARS J. (2020), « Le genre du squat. Politisation et intimités chez des femmes sans-papiers », *Genèses*, vol. 120, no. 3, pp. 70-90.

UHEL M., LE ROULLEY S. (2020), *Chercheur.es critiques en terrains critiques*, Lormont, Le Bord de l'eau « Documents ».

Migrations Société (2006), « Sans-papiers : d'hier et d'aujourd'hui », vol. 18, no. 104, pp. 85-223.

MORELLE M., RIPOLL F. (2009), « Les chercheur-es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de géographie*, vol. 665-666, no. 1-2, pp. 157-168.

MOUCHARD D. (2002), « Les mobilisations des "sans" dans la France contemporaine : l'émergence d'un "radicalisme autolimité ?" », *Revue française de science politique*, vol. 52, no. 4, pp. 425-447.

NAUDIER D., SIMONET M. (dir.) (2011), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte.

PAILLOUX A.-L., RIPOLL F. (2019), « Géographie(s) des mobilisations », *Carnets de géographes*, no. 12. <https://doi.org/10.4000/cdg.5142>

PÉCHU C. (2010), *Les squats*, Paris, Presses de Sciences Po.

PIAN A., HOYEZ A.-C. (2021). « Balancing local justice and spatial justice: Mobile outreach and refused asylum seekers ». *Population, Space and Place*, e2500. <https://doi.org/10.1002/psp.2500>

PIERRE E. 2020 [2009], « Militants par conscience », in Fillieule O., Mathieu L., Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 385-392.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2005), *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, Presses Universitaires de France.

PRUVOST G. (2018), « Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, no. 117, pp. 35-62. DOI : 10.3917/pox.117.0035.

RIPOLL F. (2005), *La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie et l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de « chômeurs » et « altermondialistes »*, thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie.

RIPOLL F. (2008), « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, vol. 134, no. 3, pp. 83-97.

SIMÉANT J. (1998), *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Science Po.

SOMMIER I. (2003), *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion.

WEBER F. (avec Gérard NOIRIEL) (1990), « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse », *Genèses*, no. 2, pp. 138-147.

NOTES

1. Nous utilisons le terme de « migrant.e.s » dans le sens de l'usage qui en était communément fait dans les milieux militants au moment de l'enquête. Il désigne ici un ensemble de personnes récemment arrivées en France, expérimentant les « épreuves de l'asile » (D'Halluin, 2012) ou de

l'exil (Akoka, 2020) à travers des statuts administratifs, fluctuants et donc précaires, qui sont (plus ou moins) accordés dans le domaine de l'asile et du droit au séjour en France. À partir des années 2010, le terme de « migrants » vient de plus en plus concurrencer, voire invisibiliser, les termes de « sans-papiers » et d'« immigrés », notamment dans la couverture médiatique. Il semble s'affadir actuellement dans certains courants militants qui lui préfèrent le terme d'« exilé.e.s ».

2. Le terme « dubliné.e.s » est davantage militant et désigne les personnes en demande d'asile qui se voient privées du droit d'adresser leur demande à la France parce qu'elles auraient déposé ou auraient dû déposer une demande d'asile dans le premier pays de l'espace Schengen par lequel elles sont entrées. La « procédure Dublin » stipule que c'est ce premier pays qui doit instruire la demande d'asile. Les « dubliné.e.s » font donc l'objet d'une mesure de « réadmission » vers cet autre pays qui, si elle n'est pas respectée, les transforme en personnes dites « en fuite ». Cette situation peut durer jusqu'à 18 mois avant que la demande d'asile ne soit légalement recevable par la France.

3. Le terme « réfugié » désigne le statut des personnes dont la demande d'asile a fait l'objet d'une réponse positive de la part de la France.

4. La loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, dite loi ORE, est la traduction du Plan Étudiants que le ministère de l'enseignement supérieur a proposé dans l'objectif affiché « d'améliorer la réussite des étudiants, quelles que soient leur filière d'origine ou leurs aspirations ». Voir <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/loi-relative-l-orientation-et-la-reussite-des-etudiants-49850>

5. La politisation du proche repose « tout à la fois sur les liens sensibles qu'un ou plusieurs individus nouent avec un environnement de vie et les projections subjectives qui entourent ceux-là » mais aussi sur « les expériences ordinaires de cet environnement » et « les supports de relations vécues ou perçues comme extraordinaires » (Dechézelles et Olive, 2019 : 264).

6. Les mouvements de « sans » désignent ainsi des mobilisations apparues dans les années 1970-1980 et dont la jonction aurait abouti à l'*Appel des sans* (1995).

7. Le dispositif DALO [Droit Au Logement Opposable] a été créé par une loi de 2007 en faveur des personnes éligibles au logement social. Cependant, il est sélectif puisqu'il est réservé aux personnes de nationalité française et aux personnes étrangères bénéficiant d'un titre de séjour.

8. Le terme « soutiens » désigne ici les personnes impliquées dans la cause des « sans-papiers » sans être elles-mêmes directement concernées par la privation de papiers. *De facto*, dans l'histoire du Collectif, les « soutiens » se confondent avec les « français.es ». Cependant, il s'agit d'un ensemble hétérogène, dont les clivages se polarisent entre un « mode militant » de lutte *avec* les sans-papiers et un « mode humanitaire », dominé mais représenté dans le Collectif, de lutte *pour* les sans-papiers.

9. Le Collectif définit les « sans-papiers » comme l'ensemble des personnes étrangères privées du droit de séjourner durablement en France, autrement dit privées de la carte de résident (d'une durée de 10 ans renouvelables).

10. Si, dans les années 2000, le Collectif réunissait surtout des « soutiens », il a vu se développer un mode de participation plus stable des « sans-papiers » à partir des années 2010. Côté « soutiens », leur féminisation constitue un trait continu (environ 70%) mais on note un « vieillissement » social puisque les étudiantes des années 2000 ont été très largement remplacées par les retraitées des années 2010. La place des enseignant.e.s, à la retraite ou non, a toujours été importante dans le Collectif. Côté « sans-papiers », le recrutement a plutôt été marqué par une masculinisation continue – mais variable selon l'enjeu des mobilisations – et par le remplacement progressif des « arabes » par les « noirs » ou « africains », selon les modes de subjectivation affichée en AG.

11. Il légitime cette logique par le fait qu'aucun.e sans-papiers n'a été arrêté.e lors de ses centaines d'actions depuis 2001.

12. En particulier, outre la question de la « situation régulière » ou non, le fait d'avoir des enfants mineur.e.s à charge a constitué le critère prioritaire le plus évolutif avec variabilité importante dans la barrière d'âge à appliquer.
13. Le choix de cette université – et pas des autres de la même ville – révèle « combien divers éléments tenant aux caractéristiques sociales des lieux sont susceptibles de constituer des leviers à l'action collective, pour peu qu'elles soient présentes et activées dans une optique contestataire », en l'occurrence « des réseaux actifs d'interconnaissance » et « une mémoire locale des luttes sociales ou politiques » (Dechézelles et Olive, 2019 : 17).
14. La régionalisation a consisté à concentrer les plateformes d'enregistrement des demandes d'asile dans les préfectures de Région, ce qui a considérablement modifié la répartition des personnes demandeuses entre les départements d'une même région.
15. L'université occupée en 2004 ne fait pas partie des cibles retenues sous l'effet du « traumatisme » judiciaire de son évacuation forcée, d'autant que, suite à une « rumeur » d'occupation potentielle, elle ferme ses portes en affichant le risque d'occupation par des « sans-papiers ».
16. Voir la note de Migreurop sur « Les visas : inégalités et mobilités à géométrie variable ». http://migreurop.org/IMG/pdf/note_10_fr.pdf
17. La préfecture a systématiquement proposé « ses services » pour évacuer de force les occupations-amies mais aucun lieu n'a accepté.
18. Sept jours sur sept, en plus des obligations professionnelles ordinaires, il fallait des « soutiens » pour « tenir les nuits » et « les AG quotidiennes » mais aussi prendre en charge nombre de tâches militantes moins visibles : trouver du matériel pour dormir et en organiser l'arrivée, répertorier les personnes à la rue et leurs situations juridiques, gérer l'organisation concrète avec les directions, déplacer les affaires, nettoyer les lieux occupés...
19. Cette catégorie descriptive flottante désigne ici l'ensemble des personnes issues de mouvances associées, dans les routines médiatiques, à « l'ultra-gauche » ou aux « casseurs », « radicaux », « autonomes », « black blocs », « anarchistes »... Nous utilisons plutôt la notion de « libertaires » pour désigner des trajectoires politisées, plus ou moins organisées, et marquées notamment par une forte distance vis-à-vis du « travail salarié », une adhésion fréquente à la « vie en squat », un rejet des formes organisationnelles dites routinisées, une participation active aux actions dites subversives... Ces « militant.e.s libertaires » ont été identifié.e.s dans d'autres travaux portant sur les modes de politisation et de radicalisation des actions étudiantes (Ripoll, 2008 : 93-94).
20. Au total, trois salles de cours et quatre petites salles annexes seront mises à disposition, soit un espace d'environ 300 mètres carrés.
21. Même si la campagne d'occupations aura permis de faire ouvrir plus d'une centaine de places d'hébergement de la part des autorités, les entrées-sorties ne permettent pas d'héberger tout le monde, notamment pour les situations juridiques jugées « irrégulières » par la préfecture. C'est pourquoi le nombre de personnes hébergées dans l'université ira crescendo pour atteindre plus de 70, dont une dizaine d'enfants.
22. Prénom modifié.
23. Cette expression émerge de l'explicitation des modes d'organisation sociale et d'occupation de l'espace par des groupes aux fonctionnements coopératifs, participatifs ou collectifs qui ne sont pas régis par des *modus-operandi* routinisés.
24. Visibilité des lits, rangement des affaires dans l'espace imparti, présence de nourriture et installation de tables à manger, bricolage d'une délimitation des espaces d'une même pièce quand deux familles cohabitent par exemple.
25. Le Collectif a d'ailleurs été surpris par le paradoxe entre la disponibilité quotidienne de la direction de l'université et la passivité collective du personnel universitaire, y compris sur un plan syndical.

26. Même si cet article est co-écrit par un sociologue, nous délaissions ici les effets de l'occupation sur le « militant-chercheur » qui, lors de cet épisode, a davantage été déstabilisé en tant que militant.

27. En tant qu'acteur local de ses terrains qui privilégient « la santé » des migrant.e.s et « les squats » [Bergeon et al., 2019 ; Hoyez et al. 2019 ; Pian et Hoyez, 2021].

28. Il ne s'agit pas forcément là d'une réalité partagée par d'autres, mais bien d'une difficulté personnelle à voir et comprendre les événements en cours.

29. L'« observation trébuchante » intervient « lorsque se révèlent des obstacles impossibles à prévenir sans s'y être heurté » (Debouny, 2017).

30. Ces questions portent notamment sur « qui » sont les militant.e.s et « pourquoi » sont-ils là.

31. Leurs prénoms sont modifiés. Il s'agit de deux collègues universitaires affectés dans deux autres universités, travaillant activement sur les mouvements sociaux ayant recours à des occupations ou des squats. Dans l'urgence, Anne-Cécile les avait contactés pour connaître leur réaction « à chaud » vis-à-vis de ce qui se jouait sur le mode « et toi ? tu ferais quoi ? ». Leur réponse fut convergente : « Protège-toi ! ».

32. Ces postures sont bien documentées chez les chercheur.se.s qui adoptent des perspectives critiques et s'impliquent dans des terrains critiques (Le Rouley et Uhel, 2020).

RÉSUMÉS

Cet article mobilise la sociologie des mouvements sociaux, l'ethnographie des mobilisations, et la géographie sociale. Il articule une approche socio-spatiale des mouvements sociaux avec une dimension réflexive sur les liens entre recherche et militantisme. Aussi, cet article organise la restitution de l'expérience de ses trois auteurs. Après avoir présenté les éléments de contexte qui ont conduit à l'occupation d'une université par deux mouvements d'occupation distincts (une occupation étudiante ; une occupation par « le Collectif » – un groupe militant de soutien aux personnes sans-papiers), l'article détaille les liens entre espaces de l'occupation et pratiques militantes, en illustrant comment l'université occupée est devenue un « terrain du proche » déstabilisant les rapports de luttes, de dominations et de négociations pour les membres du Collectif. Enfin, l'article revient sur la façon dont ce « terrain du proche », sensible et familier, vient mettre à l'épreuve les postures de recherche et les routines professionnelles. Finalement, ce travail réflexif montre combien l'occupation défait les routines militantes et les pratiques de recherche, en contraignant leurs interactions à un nouveau type de cadrage.

This article steps on sociology of social movements, ethnography of mobilisations, and social geography. It articulates a socio-spatial approach of social movements with a reflexive dimension on the links between research and activism. Also, this article proposes the restitution of the experience of its three authors. After presenting the contextual elements that led to the occupation of a university by two distinct occupation movements (a student occupation; an occupation by "the Collective" - a support group for undocumented immigrants), the article details the links between spaces of occupation and militant practices, illustrating how the occupied university has become a "fieldwork of closeness" destabilizing the relationships of struggles, dominations and negotiations for the members of the Collective. Finally, the article questions the way in which this sensitive and familiar "fieldwork of closeness" challenges research postures and professional routines. Finally, this reflective work shows how the

occupation undoes militant routines and research practices, forcing their interactions into a new type of framing.

INDEX

Keywords : Social movements, occupation, reflexivity, fieldwork experience, undocumented immigrants.

Mots-clés : Mouvements sociaux, occupation, réflexivité, expérience de terrain, sans-papiers

AUTEURS

XAVIER DUNEZAT

Militant, enseignant de Sciences sociales au lycée, CRESPPA et URMIS

ANNE-CÉCILE HOYEZ

Chargée de recherche CNRS, ESO/Université Rennes 2

PASCAL JARNO

Médecin de santé publique, ESO/CHU de Rennes